

ANNEXE 7
PAIEMENTS

ANNEXE 7**PAIEMENTS****Partie 1****COMPOSANTES DU PRIX TOTAL**

1.1 Le Prix total potentiel correspond à la somme des montants suivants :

1.1.1	Prix de soumission	1 449 645 000 \$
1.1.2	Honoraires du certificateur indépendant	19 699 542 \$
	Prix de base	1 469 344 542 \$
1.1.3	Frais relatifs aux services publics - montant budgété par le Ministre	27 500 000 \$
1.1.4	Frais relatifs aux contaminations non divulguées – montant budgété par le Ministre	25 000 000 \$
1.1.5	Frais relatifs aux services de maîtrise d’œuvre additionnels – montant budgété par le Ministre	10 000 000 \$
1.1.6	Frais relatifs aux travaux d’entretien mineur – montant budgété par le Ministre	10 000 000 \$
1.1.7	Frais potentiels – montant budgété par le Ministre	72 500 000 \$
	Prix total	<u>1 541 884 542 \$</u>

ANNEXE 7

PAIEMENTS

Partie 2

COURBE DES PAIEMENTS



ANNEXE 7**PAIEMENTS****Partie 3****ÉLÉMENTS PAYABLES****3.1 Liste et description des Éléments payables**

L'appendice 1 de la présente annexe fournit la liste et la description des Éléments payables du Projet C-C. La localisation des Éléments payables est montrée sur les dessins C2-01-01 D51 à D83 déposés dans la SDÉ (I-5010).

Chaque Éléments payable, généralement un élément physique, est associé à un des six secteurs suivants (un regroupement d'ensemble et cinq secteurs géographiques) :

- 1 - Conception d'ensemble du Projet C-C
- 2 - Secteur Ouest
- 3 - Secteur Centre
- 4 - Secteur Sud
- 5 - Secteur Est
- 6 - Secteur CN

Chaque Éléments payable est associé à une Catégorie d'éléments payables définie comme suit :

- C - Conception d'ensemble
- R - Lien routier
- S - Structure
- M - Mur de soutènement
- A - Mur antibruit
- P - Station de pompage et bassin de rétention
- D - Démantèlement
- F - Lien ferroviaire

Chaque Éléments payable d'une même catégorie est divisé en Composantes, elles-mêmes divisées en Sous-composantes dont la description est fournie au paragraphe 3.2 *Composantes et Sous-composantes des Éléments payables* de la présente partie.

La numérotation de chaque Éléments payable est composée d'un numéro représentant le secteur, suivi d'une lettre représentant la Catégorie d'éléments payables, et finalement d'un numéro séquentiel débutant à 01 pour chaque Catégorie d'éléments payables de chaque secteur.

3.2 Composantes et Sous-composantes des Éléments payables

Chaque Éléments payable est divisé en Composantes, elles-mêmes divisées en Sous-composantes, en fonction de la Catégorie d'éléments payables. Les activités et travaux constituant chaque Composante et Sous-composante sont décrits ci-après pour chaque Catégorie d'éléments payables.

Pour les Éléments payables dont les Travaux ont trait au parachèvement des Infrastructures nouvelles, tel que mentionné à l'Appendice 1 de la présente annexe, la liste des travaux inclus dans chacun de ces Éléments payables est fournie à la Partie 2 *Infrastructures réalisées par le ministre* de l'Annexe 4 *Description du Projet de référence C-C*.

L'ensemble des activités administratives et générales relatives à la gestion d'ensemble incluant, mais sans s'y limiter, la gestion de projet y compris la gestion des communications, la gestion de la qualité et de l'environnement, l'organisation de chantier et la gestion du site, la coordination, l'obtention des permis et des autorisations (excluant les frais d'occupation du domaine public), la surveillance et le contrôle des matériaux, la maîtrise d'œuvre sur le Site, le financement, l'approvisionnement, les garanties, les Cautionnements, le nettoyage, et toutes autres obligations citées dans les documents contractuels est réputé être inclus dans chacun des Éléments payables.

Les activités relatives aux ouvrages connexes, incluant notamment toutes les activités requises pour la réalisation complète du maintien de la mobilité, de la protection et du maintien en service des Infrastructures existantes, des ouvrages temporaires et des Ouvrages ayant fait l'objet d'une attestation d'ouverture partielle, incluant sans s'y limiter, le contrôle des eaux, les soutènements temporaires, l'éclairage temporaire, les feux de circulation temporaires, les systèmes de transport intelligent temporaires, les Chemins de déviation, la mise en place, la gestion et le retrait des fermetures de voies, la gestion des Entraves, les Chemins de détour, les accès au chantier, la mise en service des nouvelles voies et l'entretien des Infrastructures existantes ou des Ouvrages, sont réputées être incluses et réparties dans les Éléments payables. Le démantèlement des Infrastructures à démanteler, à l'exception des Structures existantes à démanteler qui font l'objet d'Éléments payables spécifiques, est également réputé être inclus aux ouvrages connexes.

C. Conception d'ensemble

L'Éléments payable de Catégorie d'éléments payables C - Conception d'ensemble - comprend toutes les activités de conception requises dans le but de construire l'ensemble des Ouvrages du Projet C-C présentées à un état d'avancement équivalent à l'APD du Projet Turcot préparé par le Ministre incluant, sans s'y limiter, les critères de conception, les calculs, la préparation des plans, la réalisation des études spécifiques, la conception des ouvrages, l'ingénierie des ouvrages temporaires et du maintien de la circulation, le développement du phasage et de l'échéancier, ainsi que tout ce qui est requis pour

confirmer la faisabilité de la mise en œuvre de façon à rencontrer les Obligations techniques et autres exigences du Contrat du Projet C-C, et ce, pour toutes les disciplines. Un rapport de Conception d'ensemble doit être soumis en vertu de la Procédure de certification et d'attestation. Les données techniques devant obligatoirement être présentes dans la Conception d'ensemble sont présentées à l'Appendice 5 de la Partie 11 *Procédure de certification et d'attestation* de l'Annexe 5 *Exigences techniques*.

R. Lien routier

Les Éléments payables de Catégorie d'éléments payables R - Lien routier - comprennent les Composantes suivantes :

- Conception détaillée;
- terrassement, drainage et gestion des sols incompetents;
- chaussée et finition;
- Plans finaux.

R.1 Conception détaillée

La Composante - Conception détaillée - comprend toutes les activités de conception requises (incluant la conception préliminaire) dans le but de construire les Ouvrages des disciplines génie routier, terrassement et gestion des sols, drainage, services municipaux (égouts et aqueduc), architecture du paysage, intégration urbaine, signalisation, marquage, éclairage, feux de circulation et STI du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les calculs, la préparation des plans, des devis et des bordereaux de quantité, les études géotechniques, la caractérisation des sols, les relevés, les inspections, la surveillance, le contrôle qualitatif des matériaux, les activités relatives à la Procédure de certification et d'attestation, l'ingénierie des ouvrages temporaires et du maintien de la circulation, les activités d'implantation des Ouvrages et les dessins d'atelier.

R.2 Terrassement, drainage et gestion des sols incompetents

La Composante - Terrassement, drainage et gestion des sols incompetents - comprend les Sous-composantes suivantes :

- terrassement;
- drainage et services municipaux;
- gestion des sols incompetents.

R.2.1 Terrassement

La Sous-composante – Terrassement - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des terrassements du Projet C-C incluant, sans s’y limiter, les excavations, les déblais, les remblais et la compaction.

R.2.2 Drainage et services municipaux

La Sous-composante - drainage et services municipaux - comprend les travaux suivants :

- drainage pluvial;
- services d’égout;
- services d’aqueduc.

Drainage pluvial

Les travaux relatifs au drainage pluvial comprennent tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des Ouvrages de drainage du Projet C-C incluant, sans s’y limiter, les conduites, les ponceaux, les puisards, les regards, les fossés, les raccordements, les équipements de rétention, les gaines de protection, les essais, l’excavation et le remblayage.

Les stations de pompage et les équipements de rétention font cependant l’objet d’Éléments payables spécifiques à la Catégorie d’éléments payables - Station de pompage et bassin de rétention.

Services d’égout

Les travaux d’égout comprennent tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des égouts sanitaires, combinés ou unitaires du Projet C-C incluant, sans s’y limiter, les conduites, les regards, les chambres, les raccordements, les travaux aux chutes à neige, la protection des collecteurs, les essais, l’excavation et le remblayage.

Services d’aqueduc

Les travaux d’aqueduc comprennent tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la

réalisation complète des services d'aqueduc et de protection incendie incluant, sans s'y limiter, les conduites, les raccordements, les vannes, les chambres de vanne avec ou sans purge, les chambres de vidange, les chambres de croisement de gros diamètres, les puits d'accès, les bornes d'incendie, les siamoises, les cabinets d'incendie, la désinfection, les essais, l'excavation et le remblayage.

R.2.3 Gestion des sols incompétents

La Sous-composante - Gestion des sols incompétents - comprend les travaux suivants :

- enlèvement des sols compressibles;
- enlèvement des sols contaminés.

Enlèvement des sols compressibles

Les travaux relatifs à l'enlèvement des sols compressibles comprennent tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète de l'enlèvement des sols compressibles incluant, sans s'y limiter, les terrassements spécifiques et additionnels requis à cet effet, le contrôle des eaux et le traitement si requis, la disposition des matériaux de rebuts dans des sites autorisés ainsi que la fourniture et la mise en place des matériaux de remplacement.

Enlèvement des sols contaminés

Les travaux relatifs à l'enlèvement et la gestion des sols contaminés comprennent tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète de l'enlèvement et de la gestion des sols contaminés incluant, sans s'y limiter, les terrassements spécifiques et additionnels requis à cet effet, les soutènements temporaires, la protection des équipements et infrastructures existants ou projetés, le contrôle des eaux incluant le traitement si requis, la disposition des matériaux de rebuts dans des sites autorisés ainsi que la fourniture et la mise en place des matériaux de remplacement, la mise en place des mesures de gestion de risques pour les contaminants demeurant en place.

R.3 Chaussée et finition

La Composante - Chaussée et finition - comprend les Sous-composantes de travaux suivantes :

- sous-fondation, fondation et revêtement;
- finition des surfaces;
- électricité.

R.3.1 Sous-fondation, fondation et revêtement

La Sous-composante - Sous-fondation, fondation et revêtement - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des sous-fondations, des fondations et des revêtements de chaussées du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, la fourniture, le contrôle et la mise en place des matériaux.

R.3.2 Finition des surfaces

La Sous-composante - Finition des surfaces - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des éléments de la finition des chaussées du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les bordures, les trottoirs, les mails, les glissières de sécurité, les musoirs, les clôtures, les aménagements paysagers, la restauration, le profilage final ainsi que la signalisation latérale, la signalisation aérienne, le marquage, la petite signalisation incluant les supports et leurs fondations et le nettoyage final.

R.3.3 Électricité

La Sous-composante – Électricité - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète de l'éclairage et la mise en lumière, des feux de circulation et des STI du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les supports, les fondations, les conduits, les fûts, les luminaires, l'alimentation et la distribution électrique, les contrôleurs de feux de circulation, les coffrets, les systèmes de relève, les caméras, les panneaux à messages variables, les édicules, la distribution électrique dans les poutres caissons des structures et tous les autres équipements d'éclairage, de feux et des STI.

R.4 Plans finaux

La Composante - Plans finaux - comprend toutes les activités requises dans le but de produire l'ensemble des Plans finaux, des manuels et des fiches des Ouvrages des disciplines génie routier, terrassement et gestion des sols, drainage, services municipaux (égouts et aqueduc), architecture du paysage, intégration urbaine, signalisation, marquage, éclairage et électricité, feux de circulation et STI du Projet C-C.

S. Structure

Les Éléments payables de la Catégorie d'éléments payables S – Structure - comprennent les Composantes de travaux suivantes :

- Conception détaillée;
- éléments fondés;
- éléments supportés;
- Plans finaux.

S.1 Conception détaillée

La Composante - Conception détaillée - comprend toutes les activités de conception requises (incluant la conception préliminaire) dans le but de construire les Structures du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les calculs, la préparation des concepts architecturaux incluant la mise en lumière, des croquis, des plans, des devis et des bordereaux de quantité, les études géotechniques, la caractérisation des sols, les relevés, les inspections, la surveillance, le contrôle qualitatif des matériaux, les activités relatives à la Procédure de certification et d'attestation, les activités relatives au processus de vérification indépendante (interne et externe), l'ingénierie des ouvrages temporaires et du maintien de la circulation, les activités relatives à l'implantation des ouvrages et les dessins d'atelier.

S.2 Éléments fondés

La Composante - Éléments fondés - comprend les Sous-composantes de travaux suivantes :

- excavation et remblayage;
- fondation;
- bétonnage et armature.

S.2.1 Excavation et remblayage

La Sous-composante - Excavation et remblayage - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des excavations et remblayage des culées, des piles et des supports des structures du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les travaux d'excavation, de contrôle des eaux, de remblayage et de remplissage des excavations.

S.2.2 Fondation

La Sous-composante - Fondation - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des fondations des culées, des piles et des supports des structures du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les coussins, les dalles de propreté, les remblais structuraux, les ancrages au roc et les pieux, incluant leurs armatures et bétonnage.

S.2.3 Bétonnage et armature

La Sous-composante - Bétonnage et armature - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète du bétonnage et de l'armature des culées, piles et supports des structures du Projet C-C ainsi que leurs fondations incluant, sans s'y limiter, les coffrages, les travaux de bétonnage, de fourniture, de pliage et de pose de l'armature, le mûrissement et la finition du béton, les enduits antigraffiti et d'étanchéisation, la peinture et le traitement architectural. La partie de mât d'un pont haubané située sous le niveau du tablier est également incluse à la présente Sous-composante.

S.3 Éléments supportés

La Composante - Éléments supportés - comprend les Sous-composantes de travaux suivantes :

- charpente et drain;
- tablier, appuis et joints;
- membrane, enrobé et système de retenue.

S.3.1 Charpente et drain

La Sous-composante - Charpente et drain - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète de la charpente et du système de drainage des tabliers des structures du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, la charpente, les ouvrages en acier, les poutres, les diaphragmes, les caissons, les drains, les descentes de drainage, l'assemblage des éléments et les systèmes de montage. La partie de mât d'un pont haubané située au-dessus du niveau du tablier est également incluse à la présente Sous-composante.

S.3.2 Tablier, appuis et joints

La Sous-composante - Tablier, appuis et joints - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète du tablier, des appuis et des joints des structures du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les dalles du tablier, les trottoirs, le toit des portiques, les dalles d'approches, le pontage, l'étalement, les coffrages, les travaux de bétonnage, de fourniture, de pliage et de pose de l'armature, le mûrissement et la finition du béton, les enduits antigraffiti et d'étanchéisation, la peinture, la précontrainte transversale, les appareils d'appui, les isolateurs sismiques, les joints de tablier et les éléments architecturaux du tablier.

S.3.3 Membrane, enrobé et système de retenue

La Sous-composante - Membrane, enrobé et système de retenue - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des travaux de pose de la membrane, de l'enrobé et des systèmes de retenue des structures du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les membranes d'étanchéité, l'enrobé bitumineux, le système de retenue, les glissières, les parapets et les clôtures. Le marquage, la signalisation, l'éclairage, les feux, les STI et autres éléments de finition sont inclus aux Sous-composantes respectives - Finition des surfaces - et - Électricité - du lien routier auquel la structure se rapporte.

S.4 Plans finaux

La Composante - Plans finaux - comprend toutes les activités requises dans le but de produire l'ensemble des Plans finaux, manuels et fiches des structures du Projet C-C, incluant les inspections et prises d'inventaires.

M. Mur de soutènement

Les Éléments payables de Catégorie d'éléments payables M - Mur de soutènement - comprennent les Composantes de travaux suivantes :

- Conception détaillée;
- mur de soutènement;
- Plans finaux.

M.1 Conception détaillée

La Composante - Conception détaillée - comprend toutes les activités de conception requises (incluant la conception préliminaire) dans le but de construire les murs de soutènement du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les calculs, la préparation des concepts architecturaux, des croquis, des plans, des devis et des bordereaux de quantité, les études géotechniques, la caractérisation des sols, les relevés, les inspections, la surveillance, le contrôle qualitatif des matériaux, les activités relatives à la Procédure de certification et d'attestation, l'ingénierie des ouvrages temporaires et du maintien de la circulation, les activités relatives à l'implantation des ouvrages et les dessins d'atelier.

M.2 Mur de soutènement

La Composante - Mur de soutènement - comprend les Sous-composantes de travaux suivantes :

- fondation, excavation et remblayage;
- bétonnage et armature.

M.2.1 Fondations, excavation et remblayage

La Sous-composante - Fondation, excavation et remblayage - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des fondations, des excavations et du remblayage requis pour les murs de soutènement du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les travaux d'excavation, de contrôle des eaux, de remblayage de

remplissage des excavations, les coussins, le système de drainage, les remblais structuraux, les ancrages au roc et les pieux, incluant leurs armatures et leur bétonnage.

M.2.2 Bétonnage et armature

La Sous-composante - Bétonnage et armature - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des travaux de bétonnage et d'armature des murs de soutènement du Projet C-C ainsi que leurs fondations incluant, sans s'y limiter, les coffrages, les travaux de bétonnage, de fourniture, de pliage et de pose de l'armature, le mûrissement et la finition du béton, les enduits antigraffiti et d'étanchéisation, les couronnements, les contrepoids et le traitement architectural. De même pour les murs préfabriqués, cette Sous-composante comprend la préfabrication, la fourniture et l'installation de tous les éléments.

M.3 Plans finaux

La Composante - Plans finaux - comprend toutes les activités requises dans le but de produire l'ensemble des Plans finaux, des manuels et des fiches des murs de soutènement du Projet C-C, incluant les inspections et prises d'inventaires.

A. Mur antibruit

Les Éléments payables de Catégorie d'éléments payables A - Mur antibruit - comprennent les Composantes de travaux suivantes :

- Conception détaillée;
- mur antibruit;
- Plans finaux.

A.1 Conception détaillée

La Composante - Conception détaillée - comprend toutes les activités de conception requises (incluant la conception préliminaire) dans le but de construire les murs antibruit du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les calculs, la préparation des concepts architecturaux, des croquis, des plans, des devis et des bordereaux de quantité, les études géotechniques, la caractérisation des sols, les relevés, les inspections, la surveillance, le contrôle

qualitatif des matériaux, les activités relatives à la Procédure de certification et d'attestation, l'ingénierie des ouvrages temporaires et du maintien de la circulation, les activités relatives à l'implantation des ouvrages et les dessins d'atelier.

A.2 Mur antibruit

La Composante - Mur antibruit - comprend les Sous-composantes de travaux suivantes :

- fondation, excavation et remblayage;
- mur.

A.2.1 Fondation, excavation et remblayage

La Sous-composante - Fondation, excavation et remblayage - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des fondations, des excavations et du remblayage requis pour les murs antibruit du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les travaux d'excavation, de contrôle des eaux, de remblayage, de remplissage des excavations, les fondations, les coussins, les remblais structuraux, les ancrages au roc, les pieux, leurs armatures et leur bétonnage, les coffrages, les travaux de bétonnage, de fourniture, de pliage et de pose de l'armature, les ancrages, le mûrissement et la finition du béton.

A.2.2 Mur

La Sous-composante - Mur - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des travaux de fourniture et installation des murs antibruit du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, la préfabrication, la fourniture et l'installation des panneaux, des poteaux et des supports des murs antibruit.

A.3 Plans finaux

La Composante - Plans finaux - comprend toutes les activités requises dans le but de produire l'ensemble des Plans finaux, manuels et fiches des murs antibruit du Projet C-C, incluant les inspections et prises d'inventaires.

P. Station de pompage et bassin de rétention

Les Éléments payables de Catégorie d'éléments payables P - Station de pompage et bassin de rétention - comprennent les Composantes de travaux suivantes :

- Conception détaillée;
- station de pompage et bassin de rétention;
- Plans finaux.

P.1. Conception détaillée

La Composante - Conception détaillée - comprend toutes les activités de conception requises (incluant la conception préliminaire) dans le but de construire les stations de pompage et les bassins de rétention du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les calculs, la préparation des croquis, des plans, des devis et des bordereaux de quantité, les études géotechniques, la caractérisation des sols, les relevés, les inspections, la surveillance, le contrôle qualitatif des matériaux, les activités relatives à la Procédure de certification et d'attestation, l'ingénierie des ouvrages temporaires et du maintien de la circulation, les activités relatives à l'implantation des ouvrages et les dessins d'atelier.

P.2. Station de pompage et bassin de rétention

La Composante - Station de pompage et bassin de rétention - comprend les Sous-composantes de travaux suivantes :

- travaux civils;
- travaux de procédé.

P.2.1 Travaux civils

La Sous-composante - Travaux civils - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des bâtiments des stations de pompage et des bassins de rétention souterrains du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les travaux d'excavation, de remblayage, de contrôle des eaux, de remplissage des excavations, les fondations, les coussins, les remblais structuraux, les ancrages au roc, les pieux, les coffrages, les travaux de bétonnage, de fourniture, de pliage et de pose de l'armature, les ancrages, le mûrissement et la finition du béton, les travaux de fourniture et de pose des chambres de pompage, des conduites et des raccordements, d'aménagement des espaces de

stationnement, l'architecture, la structure de bâtiment, les murs, les planchers, les plafonds, la trappe, les gardes, etc. ainsi que la finition intérieure et extérieure du bâtiment.

La Sous-composante - Travaux civils - comprend également tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des bassins de rétention en surface du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les travaux d'excavation, de contrôle des eaux, de terrassement et de mise en forme, les fondations, l'étanchéité, l'enrochement, la fourniture et la pose des regards, des conduites, des régulateurs de débits, des raccordements et de tous les accessoires requis.

P.2.2 Travaux de procédé

La Sous-composante - Travaux de procédé - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des installations des équipements des stations de pompage du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les travaux de mécanique de procédé, de mécanique de bâtiment, d'électricité, d'automatisation et de contrôle.

P.3. Plans finaux

La Composante - Plans finaux - comprend toutes les activités requises dans le but de produire l'ensemble des Plans finaux, manuels et fiches pour chacune des disciplines des stations de pompage et bassins de rétention souterrains ou en surface du Projet C-C.

D. Démantèlement

Les Éléments payables de Catégorie d'éléments payables D - Démantèlement - comprennent les Composantes de travaux suivantes :

- Conception détaillée;
- démantèlement.

D.1 Conception détaillée

La Composante - Conception détaillée - comprend toutes les activités de conception requises (incluant la conception préliminaire) dans le but de démanteler les Structures existantes à démanteler incluant, sans s'y limiter, les calculs, la préparation des croquis, des plans, des devis, les études géotechniques, les

étais, les méthodes, les inspections, la surveillance, le contrôle qualitatif des matériaux, les activités relatives à la Procédure de certification et d'attestation et l'ingénierie des ouvrages temporaires et du maintien de la circulation.

D.2 Démantèlement

La Composante – Démantèlement - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour le démantèlement complet des Structures existantes à démanteler incluant, sans s'y limiter, le démantèlement, la mise au rebut dans des sites autorisés des matériaux de démolition (triage, récupération des matériaux recyclables, disposition des matériaux non recyclables), la protection des Ouvrages, les excavations, le remblayage et le nettoyage complet du Site à la fin des travaux.

F. Lien ferroviaire

Les Éléments payables de Catégorie d'éléments payables F - Lien ferroviaire - comprennent les Composantes de travaux suivantes :

- Conception détaillée;
- terrassement;
- Plans finaux.

F.1 Conception détaillée

La Composante - Conception détaillée - comprend toutes les activités de conception requises (incluant la conception préliminaire) dans le but de construire les Ouvrages ferroviaires des disciplines terrassement, gestion des sols et drainage situés dans les emprises et surlargeurs ferroviaires projetées du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les calculs, la préparation des plans, des devis et des bordereaux de quantité, les études géotechniques, la caractérisation des sols, les relevés, les inspections, la surveillance, le contrôle qualitatif des matériaux, les activités relatives à la Procédure de certification et d'attestation, l'ingénierie des ouvrages temporaires et du maintien de la circulation et les activités relatives à l'implantation des Ouvrages.

F.2 Terrassement

La Composante – Terrassement - comprend les Sous-composantes de travaux suivants :

- terrassement et sous-fondation;
- drainage;
- gestion des sols incompetents.

F.2.1 Terrassement

La Sous-composante - Terrassement - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète des terrassements dans les emprises et surlargeurs ferroviaires projetées du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les excavations, le contrôle des eaux, les déblais, les remblais, la sous-fondation (sous-ballast) et la compaction.

F.2.2 Drainage

La Sous-composante - Drainage - comprend tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète du drainage des emprises et surlargeurs ferroviaires projetés du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les ponceaux, les conduites, les puisards, les regards, les drains, les fossés, les raccordements et les gaines de protection.

F.2.3 Gestion des sols incompetents

La Sous-composante - Gestion des sols incompetents - comprend les travaux suivants :

- enlèvement des sols compressibles;
- enlèvement des sols contaminés.

Enlèvement des sols compressibles

Les travaux relatifs à l'enlèvement des sols compressibles comprennent tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète de l'enlèvement des sols compressibles dans les emprises et surlargeurs ferroviaires projetées du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les terrassements spécifiques et additionnels requis à cet effet, le contrôle des eaux incluant le traitement si requis, la disposition des matériaux de rebut dans des sites autorisés ainsi que la fourniture, la mise en place et la compaction des matériaux de remplacement.

Enlèvement des sols contaminés

Les travaux relatifs à l'enlèvement et la gestion des sols contaminés comprennent tous les travaux, toutes les fournitures et activités requis pour la réalisation complète de l'enlèvement et de la gestion des sols contaminés dans les emprises et surlargeurs ferroviaires projetées du Projet C-C incluant, sans s'y limiter, les terrassements spécifiques et additionnels requis à cet effet, les soutènements temporaires, la protection des équipements et infrastructures existants ou projetés, le contrôle des eaux incluant le traitement si requis, la disposition des matériaux de rebut dans des sites autorisés ainsi que la fourniture, la mise en place et la compaction des matériaux de remplacement, la mise en place des mesures de gestion de risques pour les sols contaminés demeurant en place.

F.3 Plans finaux

La Composante - Plans finaux - comprend toutes les activités requises dans le but de produire l'ensemble des Plans finaux des Ouvrages ferroviaires construits dans les emprises et surlargeurs ferroviaires projetées du Projet C-C.

3.3 Valeurs monétaires des Éléments payables, des Composantes et des Sous-composantes

3.3.1 Valeurs monétaires attribuées aux Éléments payables

La valeur monétaire de chaque Éléments payable est calculée en multipliant le Prix de soumission par le pourcentage relatif attribué à cet Éléments payable tel que fixé au tableau *Pourcentage relatif des Éléments payables, des Composantes et des Sous-composantes du Projet C-C par rapport au prix de soumission*, disponible dans la SDÉ (I-5079).

Toutefois, s'il s'avère, une fois la Conception d'ensemble attestée, que de l'avis du Fournisseur, le pourcentage associé à certains Éléments payables doit être modifié, le Fournisseur peut en faire la demande au Ministre. Le Ministre procédera, le cas échéant, à une modification des pourcentages si la justification est démontrée.

3.3.2 Valeurs monétaires attribuées aux Composantes d'un Éléments payable

La valeur monétaire de chaque Composante d'un Éléments payable est calculée en multipliant la valeur monétaire calculée de cet Éléments payable selon 3.3.1 par le pourcentage relatif attribué à cette Composante de l'Éléments payable tel

que fixé au tableau *Pourcentage relatif des Éléments payables, des Composantes et des Sous-composantes du Projet C-C par rapport au prix de soumission*, disponible dans la SDÉ (I-5079).

3.3.3 Valeurs monétaires attribuées aux Sous-composantes d'un Élément payable

La valeur monétaire de chaque Sous-composante d'une Composante d'un Élément payable est calculée en multipliant la valeur monétaire calculée de cette Composante selon 3.3.2 par le pourcentage relatif attribué à cette Sous-composante tel que fixé au tableau *Pourcentage relatif des Éléments payables, des Composantes et des Sous-composantes du Projet C-C par rapport au prix de soumission*, disponible dans la SDÉ (I-5079).

3.4 Paliers prédéterminés de pourcentage d'avancement admissible

Aux fins du calcul des paiements, les degrés d'avancement admissibles des travaux sont établis de la façon suivante :

Le degré d'avancement des Sous-composantes d'une Composante d'un Élément payable n'est considéré que s'il a atteint ou dépassé les paliers de 20 %, 40 %, 60 %, 80 % ou s'il a atteint 100 %. Les valeurs intermédiaires ne sont pas admissibles.

À l'exception des Composantes - Conception détaillée - et - Plans finaux -, le degré d'avancement des Composantes d'un Élément payable ne contenant pas de Sous-composantes est considéré d'une façon similaire à la méthode décrite ci-dessus, soit selon la progression en palier de 20 %, 40 %, 60 %, 80 % et 100 %. Les valeurs intermédiaires ne sont pas admissibles.

Le degré d'avancement de l'Élément payable 1.C01 - Conception d'ensemble - n'est considéré qu'à un avancement de 100 % uniquement. Les valeurs intermédiaires ne sont pas admissibles. L'émission préalable de l'Attestation de conformité de la conception d'ensemble du Projet C-C sera un prérequis obligatoire pour permettre l'émission par le Certificateur indépendant de l'Attestation du degré d'avancement des travaux qui couvrira les travaux réalisés relativement à la Conception d'ensemble.

Le degré d'avancement des Composantes - Conception détaillée - et - Plans finaux -, n'est considéré qu'à un avancement de 100 % uniquement. Les valeurs intermédiaires ne sont pas admissibles. L'émission préalable de l'Attestation de conformité de la conception détaillée (par élément payable) pour chaque Élément payable concerné sera un prérequis obligatoire pour permettre l'émission par le Certificateur indépendant de l'Attestation du degré d'avancement des travaux qui couvrira les travaux réalisés relativement à la Conception détaillée de cet Élément payable.

APPENDICE 1 - LISTE ET DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS PAYABLES

La localisation des Éléments payables, selon le numéro de l'Élément payable du tableau ci-dessous, est montrée sur les dessins C2-01-01 D51 à D83 déposés dans la SDÉ (I-5010).

La localisation indiquée sur ces plans illustre les Éléments payables par lien dont les limites longitudinales et transversales ont été établies au niveau de la chaussée. Il est entendu que les travaux en dessous, au-dessus ou de part et d'autre de la chaussée requis pour la réalisation complète de chaque Élément payable, bien que non spécifiquement illustrés sur ces plans, sont compris et font partie intégrante de chaque Élément payable auquel ils se rapportent. Transversalement, en cas de chevauchement de travaux de deux Éléments payables situés côte à côte, la séparation doit être établie à mi-distance de ces deux Éléments payables. Les descriptions sont fournies à titre indicatif et dans le seul but d'identifier l'élément payable d'une façon générique. Les informations relatives à la localisation ou à la composition des éléments constitutants peuvent différer des conditions existantes ou par suite de la conception finale du Fournisseur.

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
SECTEUR CONCEPTION D'ENSEMBLE DU PROJET C-C			
1.C01	Conception d'ensemble	Conception d'ensemble	Conception d'ensemble du Projet C-C tel que décrit au paragraphe 3.2
SECTEUR OUEST			
2.R01	Voie A - partie a	R-Lien routier	Lien A partie a, A-20 Est : de la limite ouest des travaux (Ch. ± 6+240) jusqu'à la structure M7-1 (boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue) Ch. ± 7+660 incluant le lien VMO _b (sortie de l'A-20 Est vers la VMO), jusqu'au musoir (Ch. ± 6+760)
2.R02	Voie A - partie b	R-Lien routier	Lien A partie b, A-20 Est : du boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue (Ch. ± 7+660) au musoir d'entrée du lien A-12 sur l'A-20 Est (Ch. ± 8+780) incluant le lien VMO _c (sortie de l'A-20 Est vers la VMO), jusqu'au musoir Ch. ± 7+860 et le lien A12 (entrée Angrignon sur l'A-20 Est) entre le musoir d'intersection avec la voie de service Sud (Ch. ± 15+055) et le musoir d'entrée de l'A12 sur l'A-20 Est (Ch. ± 15+140)
2.R03	Voie A - partie c	R-Lien routier	Lien A partie c, A-20 Est : du musoir d'entrée de A12 sur l'A-20 Est (Ch. ± 8+780) jusqu'au boul. Pullman (Ch. ± 10+200)
2.R04	Voie B - partie a	R-Lien routier	Lien B partie a, A-20 Ouest : de la limite ouest des travaux (Ch. ± 16+240) jusqu'à la structure M7-1 (boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue) Ch. ± 17+660 incluant le lien M6, sortie de l'A-20 Ouest vers pont Mercier, de la limite ouest des travaux (Ch. ± 28+055) au musoir de sortie de l'A-20 Ouest vers le pont Mercier (Ch. ± 28+265), l'amorce de la sortie vers la rue Richmond et le lien M2 (entrée Sainte-Anne-de-Bellevue sur l'A-20 Ouest) du musoir d'entrée sur l'A-20 Ouest (Ch. ± 27+100) au musoir d'intersection avec le lien M4 (la voie de service Nord) (Ch. ± 27+210)

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
2.R05	Voie B - partie b	R-Lien routier	Lien B partie b, A-20 Ouest : de la structure M7-1 (boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue) Ch. ± 17+660 jusqu'au musoir de sortie vers A9 (Ch. ± 18+730) incluant la bretelle A10 entre le musoir d'entrée sur l'A-20 Ouest (Ch. ± 10+170) et le musoir d'intersection avec la voie de service Nord (Ch. ± 10+210) et le lien A9 entre le musoir d'intersection de A9 avec la voie de service Nord (Ch. ± 9+080) et le musoir de sortie de l'A-20 Ouest vers A9 (Ch. ± 9+145)
2.R06	Voie B - partie c	R-Lien routier	Lien B partie c, A-20 Ouest : du musoir de sortie vers A9 (Ch. ± 18+730) jusqu'au boul. Pullman (Ch. ± 20+240)
2.R07	Voie de service A1	R-Lien routier	Lien A1, voie de service Sud : de la limite Est de l'îlot déviateur de A7 vers A1 (Ch. ± 21+000) jusqu'au côté ouest de l'intersection avec le boul. Angrignon (Ch. ± 21+210) incluant le lien A11, sortie de l'A-20 Est vers boul. Angrignon, du musoir de sortie de l'A-20 Est vers Angrignon du Ch. ± 22+138 au Ch. ± 22+327, et jusqu'au côté ouest de l'îlot déviateur de A11 vers A7
2.R08	Voie de service A2	R-Lien routier	Lien A2, voie de service Sud : du côté Est de l'intersection du boul. Angrignon (Ch. ± 18+010) jusqu'au musoir d'intersection avec l'entrée sur l'A-20 Est (Ch. ± 18+500), incluant la portion du lien A6 au sud de la structure A6-1
2.R09	Voie de service A3	R-Lien routier	Lien A3, voie de service Nord : du côté ouest de l'intersection avec le boul. Angrignon (Ch. ± 13+985) jusqu'au musoir de A9 (Ch. ± 14+480), incluant la portion du lien A6 au nord de la structure A6-1
2.R10	Voie de service A4	R-Lien routier	Lien A4, voie de service Nord : du côté est de l'intersection avec le boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue (Ch. ± 11+025) au côté ouest de l'intersection avec le boul. Angrignon (Ch. ± 11+525)
2.R11	Boulevard Angrignon	R-Lien routier	Lien A5, boul. Angrignon : de la limite sud des travaux sur le boul. Angrignon (Ch. ± 16+150) jusqu'au côté sud de l'intersection avec la voie de service Nord (Ch. ± 16+465)
2.R12	Rue A7	R-Lien routier	Lien A7, voie municipale entre la voie de service Sud et la rue Notre-Dame, à l'est du boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue, incluant les voies de virage de part et d'autre de l'îlot
2.R13	Rue A8	R-Lien routier	Lien A8, voie municipale entre voie de service Sud et la rue Notre-Dame, à l'est du boul. Angrignon
2.R14		R-Lien routier	Volontairement omis
2.R15	Entrée Mercier	R-Lien routier	Lien M1, entrée pont Mercier sur l'A-20 Est : entre la limite ouest des travaux (Ch. ± 28+996) et le musoir de convergence des voies de l'A-20 Est (Ch. ± 29+436) et incluant une partie du lien M1a (le boulevard Montréal-Toronto) du début des travaux (Ch. ± 28+996) jusqu'au musoir de son intersection avec M1 (Ch. ± 29+140)
2.R16	Entrée Sainte-Anne-de-Bellevue	R-Lien routier	Volontairement omis

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
2.R17	Avenue Brock	R-Lien routier	Lien M3, avenue Brock Sud : de la limite est de l'intersection avec l'allée Ronald (Ch. ± 25+990) jusqu'à l'intersection de Brock et de Sainte-Anne-de-Bellevue (Ch. ± 26+260), incluant la piste multifonctionnelle entre l'allée Ronald et le boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue
2.R18	Rue Richmond	R-Lien routier	Lien M5, voie de service Nord : entre la limite ouest des travaux (Ch. ± 50+000) et le musoir d'intersection du lien M4 avec M5 (Ch. ± 50+445) et lien M4 (voie de service Nord) du musoir d'intersection de M2 avec la voie de service nord (Ch. ± 5+000) au côté ouest de l'intersection avec Sainte-Anne-de-Bellevue (Ch. ± 5+162)
2.R19	Piste cyclable	R-Lien routier	Hors contrat C-C
2.R20	Boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue	R-Lien routier	Lien M7, boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue : entre la limite nord des travaux sur le boulevard (Ch. ± 12+446) et le côté nord de l'intersection du boul. avec la rue Notre-Dame Ouest (Ch. ± 12+020)
2.R21	Rue Notre-Dame Ouest à l'ouest	R-Lien routier	Lien M8, rue Notre-Dame Ouest : entre la limite ouest des travaux sur Notre-Dame (Ch. ± 20+020) et la limite est des travaux sur Notre-Dame Ouest à l'est d'Angrignon (Ch. ± 21+575) incluant la piste cyclable
2.R22	Bretelle Angrignon sud	R-Lien routier	Lien M9, bretelle vers Angrignon sud : entre le musoir de sortie de Notre-Dame vers Angrignon (Ch. ± 24+050) et le musoir d'entrée sur Angrignon (Ch. ± 24+305) incluant la piste multifonctionnelle reliant Notre-Dame à la piste au sud du canal de Lachine
2.R23	Voie VMO partie a	R-Lien routier	Lien VMO partie a : du musoir d'entrée de la VMO sur l'A-20 Ouest (Ch. ± 26+630) jusqu'à la hauteur de la structure M7-1 (Ch. ± 27+660)
2.R24	Voie VMO partie b	R-Lien routier	Lien VMO partie b : de la hauteur de la structure M7-1 (Ch. ± 27+660) à un point vis-à-vis du musoir de l'entrée Angrignon sur l'A-20 Est (lien A12) Ch. ± 28+770 incluant VMOc la sortie de l'A-20 Est vers VMO depuis le musoir Ch. ± 27+855
2.R25	Voie VMO partie c	R-Lien routier	Lien VMO partie c : d'un point vis-à-vis le musoir de l'entrée Angrignon sur l'A-20 Est (lien A12) Ch. ± 28+770 au musoir d'entrée sur l'A-20 Est (Ch. ± 29+875), incluant l'entrée depuis Pullman à la VMO Ouest (entre le Ch. ± 29+810 et le Ch. ± 29+875), la sortie de l'A-20 Ouest vers la VMO (VMOd entre Ch. ± 29+810 et Ch. ± 29+925) et l'entrée sur l'A-20 Est (VMOa jusqu'au musoir Ch. ± 30+005)
2.R26	Bretelle Z (Entrée VMO à Pullman)	R-Lien routier	Bretelle Z (Pullman vers VMO Ouest) : du boul. Pullman (Ch. ± 30+215) au musoir d'entrée de la Bretelle Z à la VMO Ouest sur l'A-20 Ouest (Ch. ± 29+875)
2.R27	Bretelle Y	R-Lien routier	Lien Y, voie à accès contrôlé : entre le boul. Pullman (Ch. ± 31+620) et le musoir d'entrée sur l'A-20 Ouest (Ch. ± 31+275)

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
2.S01	Structure A5-1	S-Structure	Parachèvement de la Structure A5-1 : boul. Angrignon (lien A5) au-dessus des voies A, B et VMO, construite par le Ministre (lot CO-10)
2.S02	Structure A5-2	S-Structure	Structure A5-2 : Angrignon (lien A5) au-dessus de la rue Notre-Dame Ouest
2.S03	Structure A5-3	S-Structure	Structure A5-3 : assurant le raccordement entre le lien A5 projeté et le pont existant du boul. Angrignon au-dessus du canal de Lachine. Démolition et modification d'une partie de la structure P-16032 existante, construction d'une culée/mur de soutènement à l'extrémité nord de la partie conservée de la structure P-16032 existante et renforcement de la structure existante si requis
2.S04	Structure A6-1	S-Structure	Parachèvement de la Structure A6-1 : lien A6 au-dessus des voies A, B et VMO de l'A-20, reliant les liens A2 et A3, construite par le Ministre (Lot CO-10)
2.S05	Structure M7-1	S-Structure	Structure M7-1 : boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue au-dessus des voies A, B et VMO
2.S06	Structure M7-2	S-Structure	Parachèvement de la Structure M7-2 : boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue au-dessus des voies ferrées CN projetées, construite par le Ministre (lot CO-04)
2.M01	Murs de la VSS	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS101-A, MS102-A et MS103-A
2.M02	Murs sud de la VSN	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS101-B, MS102-B, MS103-B, MS104-B, MS105-B et MS1-A4
2.M03	Murs nord de la VSN	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS1-A3 et MS2-A3
2.M04	Murs de Y	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS1-Y et MS2-Y
2.M05	Murs de M8	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS1-M8, MS2-M8 et MS1A-M8
2.M06	Mur de M9	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS1-M9
2.M07	Murs de VMO	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS1-VMO et MS2-VMO
2.A01	Murs antibruit Ouest	A-Mur antibruit	Murs antibruit MAB101-B, MAB101-M4 incluant le rehaussement à une hauteur de 5,5 m par rapport au niveau de la chaussée de l'A-20, du mur antibruit existant le long de la rue Richmond, entre la rue Elm et la rue Lowlands
2.P01	Station de pompage SP-1	P-Station de pompage et bassin de rétention	Station de pompage SP-1 (à l'est du lien A8)
2.P02	Bassin ouest	P-Station de pompage et bassin de rétention	Bassin de rétention du secteur ouest, au nord de l'A-20 Ouest

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
2.D01	13802A	D-Démantèlement	Démantèlement du pont d'étagement 13802A boul. Angrignon au-dessus des voies ferrées et de l'A-20 existantes (pont à poutres en béton précontraint préfabriqué et supports) de la culée nord jusqu'à la pile T-3, excluant cette pile qui est à conserver, incluant la totalité des approches est et ouest de l'intersection Notre-Dame/Angrignon
2.D02	13802B	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13802B : Bretelle d'entrée d'Angrignon vers l'A-20 Est (dalle évidée en béton armé)
2.D03	13235A	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13235A : ligne A, échangeur Montréal Ouest, A-20 Est de la culée ouest à la culée est (à l'est du boul. Angrignon) (dalle évidée en béton armé)
2.D04	13235B	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13235B : ligne B, échangeur Montréal-Ouest, A-20 Ouest entre la culée ouest et la culée est (dalle évidée en béton armé)
2.D05	13235C	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13235C : voie C échangeur Montréal-Ouest de la culée est à la pile C1 (dalle évidée en béton précontraint)
2.D06	13235D	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13235D : voie D échangeur Montréal-Ouest entre la culée ouest et la culée est (dalle évidée en béton armé)
2.D07	13235E	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13235E : ligne E échangeur Montréal-Ouest entre la culée ouest et la pile E14 (dalle évidée en béton armé)
2.D08	13235F	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13235F : Tunnel Chemin de fer CN sous Sainte-Anne-de-Bellevue (portique en béton armé et à l'extrémité est du tunnel poutres-caissons en béton précontraint)
2.D09	13235J	D-Démantèlement	Démantèlement du mur de soutènement 13235J : mur sud A-20 Est à l'est de 13235A
2.D10	13235K	D-Démantèlement	Démantèlement du mur de soutènement 13235K : mur nord A-20 Ouest à l'ouest de 13235 H
SECTEUR CENTRE			
3.R01	Voie A - partie d	R-Lien routier	Lien A partie d, A-20 Est : du boul. Pullman (Ch. ± 10+200) jusqu'à la structure AB-3 (Ch. ± 11+160)
3.R02	Voie A - partie e	R-Lien routier	Lien A partie e, A-20 Est : de la structure AB-3 (Ch. ± 11+160) jusqu'à la structure A-1 (Ch. ± 11+860)
3.R03	Voie B - partie d	R-Lien routier	Lien B partie d, A-20 Ouest : du boul. Pullman (Ch. ± 20+240) jusqu'à la structure AB-4 (Ch. ± 21+160)
3.R04	Voie B - partie e	R-Lien routier	Lien B partie e, A-20 Ouest : de la structure AB-4 (Ch. ± 21+160) jusqu'à la structure B-1 (Ch. ± 21+850)
3.R05	Bretelle C	R-Lien routier	Lien C, sortie R-136 Ouest vers la A-15 Nord : du musoir de sortie de la R-136 Ouest (Ch. ± 30+895) jusqu'au musoir d'entrée sur l'A-15 Nord (Ch. ± 29+785)

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
3.R06	Bretelle D	R-Lien routier	Lien D, A-15 Sud vers R-136 Est : de la limite nord des travaux sur l'A-15 Sud (Ch. ± 40+000) jusqu'au musoir d'entrée sur la R-136 Est (Ch. ± 41+180), incluant la partie de la bretelle N entre le musoir d'entrée de N sur D (Ch. ± 41+035) au musoir d'entrée de D sur la R-136 Est (Ch. ± 41+190)
3.R07	Voie E - partie a	R-Lien routier	Lien Ea, A-15 Sud : de la limite nord des travaux sur l'A-15 Sud (Ch. ± 50+070) à la limite nord de la structure EF-0 (Ch. ± 51+140), incluant l'entrée Girouard jusqu'à la limite des travaux sur l'entrée Girouard (Ch. ± 55+000)
3.R08	Voie F - partie a	R-Lien routier	Lien Fa, A-15 Nord : de la limite nord du projet (Ch. ± 59+230) à la limite nord de la structure EF-0 (Ch. ± 61+155), incluant la sortie Sherbrooke jusqu'à la limite des travaux dans cette sortie (Ch. ± 65+130) et l'entrée Sherbrooke jusqu'à la limite des travaux dans cette entrée (Ch. ± 63+000)
3.R09	Bretelle G	R-Lien routier	Lien G, sortie A-20 Est vers la A-15 Nord : du musoir de sortie de l'A-20 Est vers Décarie Nord (Ch. ± 70+130) jusqu'au musoir d'entrée de G sur l'A-15 Nord (Ch. ± 71+145)
3.R10	Bretelle H	R-Lien routier	Lien H, sortie Décarie Sud vers A-20 Ouest : du musoir de sortie de l'A-15 Sud vers l'A-20 Ouest (Ch. ± 80+215) au musoir d'entrée de la bretelle H sur l'A-20 Ouest (Ch. ± 80+625)
3.R11	Bretelle J	R-Lien routier	Lien J, sortie A-20 Est vers A-15 Sud : du musoir de sortie de l'A-20 Est vers A-15 (Ch. ± 100+165) au musoir d'entrée de J sur l'A-15 Sud (Ch. ± 101+075)
3.R12	Bretelle K	R-Lien routier	Lien K, sortie A-15 Nord vers A-20 Ouest : du musoir de sortie de l'A-15 Nord vers A-20 Ouest (Ch. ± 110+050) au musoir d'entrée sur l'A-20 Ouest (Ch. ± 111+095)
3.R13	Bretelle L	R-Lien routier	Lien L, sortie A-15 Nord vers R-136 Est : du musoir de sortie de l'A-15 Nord vers R-136 Est (Ch. ± 120+350) au musoir d'entrée de la bretelle L sur la R-136 Est (Ch. ± 120+785)
3.R14	Bretelle M	R-Lien routier	Lien M, sortie R-136 Ouest vers l'A-15 Sud : du musoir de sortie de la R-136 Ouest vers l'A-15 Sud (Ch. ± 130+230) au musoir d'entrée de M sur l'A-15 Sud (Ch. ± 131+965), incluant la partie de la bretelle O (sortie R-136 Ouest vers Saint-Jacques) à l'est de la structure O-2 (entre Ch. ± 150+040 et Ch. ± 150+275)
3.R15	Bretelle N	R-Lien routier	Lien N, entrée Pullman vers la R-136 Est : du côté sud de l'intersection avec le boul. Pullman (Ch. ± 140+035) au musoir d'entrée sur la bretelle D (Ch. ± 140+520)
3.R16	Bretelle P	R-Lien routier	Lien P, entrée Saint-Jacques vers la A-15 Nord : du côté est de l'intersection avec la rue Saint-Jacques (Ch. ± 160+010) au musoir d'entrée sur l'A-15 Nord (Ch. ± 160+285)
3.R17	Bretelle Q	R-Lien routier	Lien Q, sortie R-136 Ouest vers boul. Pullman : du musoir de sortie sur la bretelle M (Ch. ± 170+250) à la limite sud de l'intersection avec le boul. Pullman (Ch. ± 170+710)
3.R18	Rue Saint-Jacques	R-Lien routier	Hors contrat C-C
3.R19	Bretelle O - partie Ouest	R-Lien routier	Hors contrat C-C
3.R20	Rue Saint-Rémi	R-Lien routier	Hors contrat C-C

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
3.R21	Chemin de la Côte-Saint-Paul	R-Lien routier	Parachèvement du chemin de la Côte-Saint-Paul du côté ouest de l'A-15 à la limite est des travaux sur le chemin de la Côte-Saint-Paul (Ch. ± 250+300 à ± 250+385) (lot CO-06)
3.R22	Boulevard Pullman - partie nord	R-Lien routier	Parachèvement du boul. Pullman entre les limites nord des structures PULL-2 et PULL-5 et le côté ouest de l'intersection avec les rues Saint-Jacques et Saint-Rémi ainsi que la piste cyclable (CO-12) et reconstruction de la rue Saint-Jacques entre l'intersection avec la rue Saint-Rémi et la rue de Courcelle
3.R23	Boulevard Pullman - partie sud	R-Lien routier	Boul. Pullman : de la limite ouest des travaux sur Notre-Dame Ouest (Ch. ± 210+000) et de la limite nord des travaux sur la place Turcot jusqu'aux limites sud des structures PULL-2 et PULL-5 (Ch. ± 210+390) incluant le raccordement sur la rue Notre-Dame Ouest à l'est du Pullman
3.R24	Rue Carillon	R-Lien routier	Hors contrat C-C
3.R25	Rue Notre-Dame Ouest au Centre	R-Lien routier	Rue Notre-Dame Ouest : de la limite ouest des travaux (Ch. ± 240+550) à la limite est des travaux (Ch. ± 240+980) près de l'école James Lyng, incluant l'accès au centre Gadbois à partir de la rue Notre-Dame
3.R26	Cul-de-sac Prud'homme	R-Lien routier	Extrémité est de l'avenue Prud'homme (Ch. ± 0+035) jusqu'à la limite ouest des travaux (Ch. ± 0+000), incluant le cul-de-sac A
3.S01	Structure A-1	S-Structure	Structure A-1 : R-136 Est, lien A au-dessus du chemin Glen
3.S02	Structures AB-2	S-Structure	Structures AB-2(A) et AB-2(B) : R-136 Est, lien A au-dessus de la bretelle K et R-136 Ouest, lien B au-dessus de la bretelle K
3.S03	Structure P-1	S-Structure	Structure P-1 : lien P (Saint-Jacques vers A-15 Nord) au-dessus des liens F (A-15 Nord) et G (A-20 Est vers A-15 Nord)
3.S04	Structure AB-3	S-Structure	Parachèvement de la Structure AB-3 : R-136 Est, R-136 Ouest et Bretelle L au-dessus des 2 voies ferrées sud du CN construites partiellement par le Ministre (lot CO-17), incluant la construction complète du support temporaire entre les piles B12 et L22 de la structure 14240A, conception fournie
3.S05	Structure AB-4	S-Structure	Parachèvement de la Structure AB-4 : R-136 Est et R-136 Ouest au-dessus des 4 voies ferrées centrales du CN construites partiellement par le Ministre (lot CO-17)
3.S06	Structure AB-5	S-Structure	Parachèvement de la Structure AB-5 : R-136 Est et R-136 Ouest au-dessus des 2 voies ferrées futures au nord du corridor ferroviaire construit partiellement par le Ministre (lot CO-17)
3.S07	Structure AB-6	S-Structure	Structure AB-6 : R-136 Est et R-136 Ouest au-dessus de la bretelle N, conception complète fournie
3.S08	Structure AB-7	S-Structure	Structure AB-7 : R-136 Est et R-136 Ouest au-dessus de la bretelle D, conception complète fournie
3.S09	Structure AB-8 (A)	S-Structure	Structure AB-8(A) : R-136 Est, lien A au-dessus de la rue Saint-Rémi
3.S10	Structure AB-8 (B)	S-Structure	Structure AB-8(B) : R-136 Ouest, lien B au-dessus de la rue Saint-Rémi
3.S11	Structure AB-8 (M)	S-Structure	Structure AB-8(M) : lien M (sortie R-136 Ouest vers A-15 Sud) au-dessus la rue de Saint-Rémi

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
3.S12	Structure AB-9 (A)	S-Structure	Structure AB-9(A) : R-136 Est, lien A au-dessus de la rue Saint-Jacques
3.S13	Structure AB-9 (B)	S-Structure	Structure AB-9(B) : R-136 Ouest, lien B au-dessus de la rue Saint-Jacques
3.S14	Structure AB-9 (M)	S-Structure	Structure AB-9(M) : lien M (R-136 Ouest vers A-15 Sud) au-dessus de la rue Saint-Jacques
3.S15	Structure B-1	S-Structure	Structure B-1 : R-136 Ouest, lien B au-dessus du chemin Glen
3.S16	Structure C-1	S-Structure	Structure C-1 : lien C (R-136 Ouest vers A-15 Nord) au-dessus du boul. Pullman
3.S17	Structures CD-1	S-Structure	Structures CD-1(C) et CD-1(D) : lien C (R-136 Ouest vers A-15 Nord) au-dessus de la bretelle M et lien D (A-15 Sud vers R-136 Est) au-dessus de la bretelle M
3.S18	Structure Q-1	S-Structure	Structure Q-1 : lien Q (sortie R-136 Ouest vers Pullman) au-dessus de la rue Saint-Rémi
3.S19	Structure CD-2	S-Structure	Structure CD-2 : bretelle N, tunnel passant au-dessous des liens C et D
3.S20	Structure D-1	S-Structure	Structure D-1 : lien D (A-15 Sud vers R-136 Est) au-dessus du boul. Pullman
3.S21	Structure D3-N1	S-Structure	Structure D3-N1 : lien D (A-15 Sud vers R-136 Est) au-dessus de la rue Saint-Rémi
3.S22	Structure E1-H1	S-Structure	Structure E1-H1 : lien E (A-15 Sud) et H (A-15 Sud vers A-20 Ouest) au-dessus du boul. Pullman
3.S23	Structure E-2	S-Structure	Structure E-2 : lien E (A-15 Sud) au-dessus de la bretelle M
3.S24	Structure E-3	S-Structure	Structure E-3 : lien E (A-15 Sud) au-dessus du corridor ferroviaire projeté et des liens K, A et B et en dessous de G-1
3.S25	Structure E-4	S-Structure	Structure E-4 : lien E (A-15 Sud) au-dessus de la rue Notre-Dame
3.S26	Structure Desserte CN	S-Structure	Annulé
3.S27	Structure F-1	S-Structure	Structure F-1 : lien F (A-15 Nord) au-dessus du boul. Pullman, des liens C, D, M, du corridor ferroviaire projeté et des liens K, A et B
3.S28	Structure F-2	S-Structure	Structure F-2 : lien F (A-15 Sud) au-dessus de la rue Notre-Dame Ouest
3.S29	Structure G-1	S-Structure	Structure G-1 : lien G (A-20 Est vers A-15 Nord) au-dessus du boul. Pullman, des liens C, D, M, du corridor ferroviaire projeté et des liens F, K, E, B, A, et J
3.S30	Structure H-2	S-Structure	Parachèvement de la Structure H-2 : lien H (A-15 Sud vers A-20 Ouest) au-dessus du corridor ferroviaire projeté et de la bretelle K, construite par le Ministre (lot CO-18)
3.S31	Structure J-1	S-Structure	Structure J-1 : lien J (sortie A-20 Est vers A-15 Sud) au-dessus de la rue Notre-Dame Ouest
3.S32	Structure K-2	S-Structure	Structure K-2 : lien K (sortie A-15 Nord vers A-20 Ouest) au-dessus de la rue Notre-Dame Ouest
3.S33	Structure L-2	S-Structure	Structure L-2 : lien L (sortie A-15 Nord vers R-136 Est) au-dessus de la rue Notre-Dame Ouest

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
3.S34	Structure M-1	S-Structure	Structure M-1 : bretelle Q, tunnel passant au-dessous de la bretelle M
3.S35	Structure M-2	S-Structure	Structure M-2 : lien M (sortie R-136 Ouest vers A-15 Sud) au-dessus des bretelles N et Q
3.S36	Structures M3-M4-M5	S-Structure	Structures M3-M4-M5 : lien M (sortie R-136 Ouest vers A-15 Sud) au-dessus du corridor ferroviaire projeté, des liens K, B, A et J et de la rue Notre-Dame Ouest
3.S37	Structure O-1	S-Structure	Structure O-1 : lien O (R-136 Ouest vers Saint-Jacques) au-dessus du chemin Glen
3.S38	Structure O-2	S-Structure	Hors contrat C-C
3.S39	Structure SJ-1	S-Structure	Hors contrat C-C
3.S40	Structure SJ-2	S-Structure	Annulé
3.S41	Structure PULL-1	S-Structure	Structure PULL-1 : boul. Pullman Sud au-dessus des liens A et VMO
3.S42	Structure PULL-2	S-Structure	Parachèvement de la Structure PULL-2 : boul. Pullman Sud au-dessus des liens K et B, construite par le Ministre (Lot CO-11)
3.S43	Structure PULL-3	S-Structure	Parachèvement de la Structure PULL-3 : boul. Pullman Sud au-dessus du corridor ferroviaire projeté, construite par le Ministre (Lot CO-11)
3.S44	Structure PULL-4	S-Structure	Structure PULL-4 : boul. Pullman Nord au-dessus du lien A
3.S45	Structure PULL-5	S-Structure	Parachèvement de la Structure PULL-5 : boul. Pullman Nord au-dessus des liens B et K, construite par le Ministre (Lot CO-11)
3.S46	Structure PULL-6	S-Structure	Parachèvement de la Structure PULL-6 : boul. Pullman Nord au-dessus du corridor ferroviaire projeté, construite par le Ministre (Lot CO-11)
3.M01	Murs de N	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS1-N, MS2-N, MS10-N, MS5-B et MS1-D
3.M02	Murs de L sud	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS4-L
3.M03	Mur Addington	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS6-E
3.M04	Murs de G et H	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS1-G, MS2-G et MS1-H
3.M05	Murs de PULL	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS10-PULL, MS11-PULL et MS12-PULL
3.M06	Mur MS1-ST-J	M-Mur de soutènement	Hors contrat C-C
3.M07	Mur de K	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS1-K
3.M08	Mur Gadbois	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS1-L
3.M09	Mur de L nord	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS3-L
3.M10	Murs de M sud	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS1-M et MS2-M

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
3.M11	Mur du parc	M-Mur de soutènement	Parachèvement du mur de soutènement MS1-PULL (CO-12)
3.M12	Murs Cazalais	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS3-N et MS4-N
3.M13	Murs de O ouest	M-Mur de soutènement	Hors contrat C-C
3.M14	Murs de O est	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS3-O
3.M15	Murs Prud'homme	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS2-P et MS1-PRU
3.M16	Murs Q est	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS1-Q, MS5-Q, MS13-PULL et MS14-PULL
3.M17	Murs Q ouest	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS2-Q, MS3-Q et MS4-Q
3.M18	Murs de la falaise	M-Mur de soutènement	Hors contrat C-C
3.M19	Murs Sherbrooke	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS3-F et MS4-F
3.A01	Mur antibruit centre	A-Mur antibruit	Mur antibruit MAB1-N
3.P01	Station de pompage SP-2	P-Station de pompage et bassin de rétention	Station de pompage SP-2 et le bassin souterrain enfoui sous SP-2
3.P02	Bassins du centre	P-Station de pompage et bassin de rétention	Bassins de rétention en surface
3.D01	14240AA	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AA : A-720 Est, voie A de la pile B11 à la pile B1(A) (poutres-caissons en béton armé) incluant la bretelle d'accès de l'A-20 Est vers l'A-720 Est : pile B12 à la culée ouest
3.D02	14240AB	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AB : A-720 Ouest, voies B et C entre les piles B1(B) et B4, voie B entre les piles B5 et L22(B) incluant la bretelle d'accès de l'A-720 Ouest vers l'A-20 Ouest : entre la pile L21(B) et la culée ouest (B O) (poutres-caissons en béton armé)
3.D03	14240AC	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AC : A-720 Ouest vers A-15 Nord, voie C entre la pile B5 et la culée nord (C N) (poutres-caissons en béton armé)
3.D04	14240AD	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AD : A-15 Sud vers A-720 Est, voie D entre la culée nord (D N) et la pile B5 (poutres-caissons en béton armé)
3.D05	14240AE	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AE : A-15 Sud, voie E entre la culée nord (E N) et la pile E23, entre les piles E22 et E2, puis entre la pile E1 et la pile E à la jonction nord avec 13543 (poutres-caissons en béton armé)

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
3.D06	14240AF	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AF : A-15 Nord, voie F entre la pile F à la jonction nord avec 13543 et la pile F1, puis entre les piles F2 et la culée nord (F N) (poutres-caissons en béton armé)
3.D07	14240AG	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AG : A-20 Est vers A-15 Nord, entre les culées nord (G N) et ouest (G O) (poutres-caissons en béton armé)
3.D08	14240AH	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AH : A-15 Sud vers A-20 Ouest, entre la culée ouest (H O) et la pile H24 (poutres-caissons en béton armé)
3.D09	14240AJ	D-Démantèlement	Démantèlement structure 14240AJ : A-20 Est vers A-15 Sud entre la culée ouest (J O) et la pile J9 puis entre les piles J8 et J2 (poutres-caissons en béton armé)
3.D10	14240AK	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AK : A-15 Nord vers A-20 Ouest, voie K entre la pile K2 et la culée ouest (K O) (poutres-caissons en béton armé)
3.D11	14240AL	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AL : A-15 Nord vers A-720 Est, entre les piles L2 et K1-L10, puis entre L11 et B12 (poutres-caissons en béton armé)
3.D12	14240AM	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AM : A-720 Ouest vers A-15 Sud, entre les piles L21(B) et M14 (poutres-caissons en béton armé)
3.D13	14240AI	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240AI : tunnel du CN (échangeur Turcot) (portique en béton armé) et de la structure des voies ferrées existantes au-dessus de la rue Carillon
3.D14	14240CF	D-Démantèlement	Parachèvement du démantèlement de la structure 14240CF, de la pile C1 à la pile C3
3.D15	14240CC	D-Démantèlement	Hors contrat C-C
3.D16	13235G	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13235G : caissons des voies A et G, limitée du côté est par les culées ouest des structures 14240AA et 14240AG et du côté ouest vis-à-vis de la pile J29 de la structure 14240AJ (poutres en béton armé)
3.D17	13235H	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13235H : caissons voies B et H, limitée du côté est par les culées ouest des structures 14240AB et 14240AH et du côté ouest par le musoir de l'entrée sur l'A-20 Ouest de la bretelle H (poutres en béton armé)
3.D18	13235I	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13235I : caissons voie J, limitée du côté est par la structure 14240AJ (culée ouest) et du côté ouest par le début du mur 13235J (dalle pleine en béton armé)
3.D19	13235M	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13235M : mur sud A-20 Ouest, mur en béton armé à l'ouest de 13235H
3.D20	10815A	D-Démantèlement	Hors contrat C-C
3.D21	Bâtiments	D-Démantèlement	Démantèlement de bâtiments

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
SECTEUR SUD			
4.R01	Voie E - partie b	R-Lien routier	Lien E partie b, A-15 Sud : de la limite nord de la structure EF-0 (Ch. ± 51+140) à la limite sud des travaux sur l'A-15 Sud (Ch. ± 52+990)
4.R02	Voie F - partie b	R-Lien routier	Lien F partie b, A-15 Nord : de la limite sud des travaux sur l'A-15 Nord (Ch. ± 62+970) à la limite nord de la structure EF-0 (Ch. ± 61+155) incluant l'accès piétonnier, une partie de la bretelle V3 à partir de l'îlot déviateur (Ch. ± 62+635) et une partie de la bretelle V4 à partir de l'îlot déviateur (Ch. ± 62+135)
4.R03	Bretelle V1	R-Lien routier	Bretelle V1, sortie A-15 Sud vers boul. De La Vérendrye : du musoir de sortie de l'A-15 Sud vers boul. De La Vérendrye (Ch. ± 1+000 sur la bretelle) jusqu'au côté sud de l'îlot de la bretelle de virage (Ch. ± 5+200 De La Vérendrye) et jusqu'au côté ouest de l'intersection avec boul. De La Vérendrye
4.R04	Bretelle V2	R-Lien routier	Bretelle V2, entrée De La Vérendrye vers A-15 Sud : du côté est de l'intersection avec boul. De La Vérendrye jusqu'au musoir d'entrée de V2 sur l'A-15 Sud
4.R05	Prolongement- De La Vérendrye	R-Lien routier	Parachèvement des travaux de prolongement du boul. De La Vérendrye, entre l'approche sud de l'intersection avec les bretelles V3 et V4 et l'approche sud de l'intersection avec la rue Saint-Patrick, incluant les bretelles V3 et V4 ainsi que le réaménagement de la rue Pitt et du lien Dunn/Gladstone (lot CO-13) et construction complète de la portion des bretelles V3 et V4 à l'extérieur des limites des travaux du lot CO-13
4.R06	Boulevard De La Vérendrye	R-Lien routier	Lien V5, boul. De La Vérendrye : du côté nord de l'intersection avec la rue de l'Église jusqu'au côté sud de l'intersection avec les liens V3 et V4
4.R07	Rue Eadie	R-Lien routier	Rue Eadie : de la limite sud des travaux (Ch. ± 9+000) à la rue Cabot (Ch. ± 9+115)
4.R08	Rehaussement de Saint-Rémi	R-Lien routier	Parachèvement du rehaussement de la rue Saint-Rémi entre l'intersection avec la rue De L'Église et l'entrée sud du tunnel sous le canal de Lachine, incluant l'intersection avec la rue Cabot (Lot CO-06)
4.R09	Rue Roberval (Est)	R-Lien routier	Rue Roberval (Est) de l'intersection avec la rue Laurendeau (Ch. ± 10+000) jusqu'à l'intersection avec la rue Angers (Ch. ± 10+220) et parachèvement de la rue Angers entre la rue Roberval Ouest (Ch. ± 11+000) et la rue Cabot (Ch. ± 11+120)
4.R10	Rue Roberval (Ouest)	R-Lien routier	Rue Roberval (Ouest) de la limite sud ouest des travaux (Ch. ± 14+000) jusqu'à l'intersection avec la rue Hadley (Ch. ± 14+115) et rue Hadley de la limite sud des travaux au nord de la rue de l'Église (Ch. ± 13+000) à la rue Cabot (Ch. ± 13+140)
4.R11	Rue Saint-Patrick	R-Lien routier	Rue Saint-Patrick : entre l'intersection avec la rue Cabot (Ch. ± 10+980) et la limite ouest des travaux au sud-ouest de l'intersection avec la rue de l'Église (Ch. ± 11+260)

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
4.S01	Pont du Canal	S-Structure	Structure EF-0 : A-15 Nord et A-15 Sud au-dessus du canal de Lachine
4.S02	Structure EF-1 (E)	S-Structure	Structure EF-1(E) : A-15 Sud au-dessus de la rue Eadie
4.S03	Structure EF-2 (E)	S-Structure	Structure EF-2(E) : A-15 Sud au-dessus de la rue Saint-Rémi
4.S04	Structure EF-3 (E)	S-Structure	Structure EF-3(E) : A-15 Sud au-dessus de la rue Angers, conception fournie
4.S05	Structure EF-4 (E)	S-Structure	Parachèvement de la structure EF-4(E) : A-15 Sud au-dessus du boul. De La Vérendrye, construite par le Ministre (CO-13) et construction du mur d'aile côté sud-est de la structure
4.S06	Structure EF-1 (F)	S-Structure	Structure EF-1(F) : A-15 Nord au-dessus de la rue Eadie
4.S07	Structure EF-2 (F)	S-Structure	Structure EF-2(F) : A-15 Nord au-dessus de la rue Saint-Rémi
4.S08	Structure EF-3 (F)	S-Structure	Parachèvement de la structure EF-3(F) : A-15 Nord au-dessus de la rue Angers, construite par le Ministre (CO-18)
4.S09	Structure EF-4 (F)	S-Structure	Parachèvement de la structure EF-4(F) : A-15 Nord au-dessus du boul. De La Vérendrye, construite par le Ministre (CO-13)
4.S10	Structure EF-3 (V1)	S-Structure	Structure EF-3(V1) : Bretelle V1 (sortie de l'A-15 Sud vers boul. De La Vérendrye) au-dessus de la rue Angers
4.M01	Mur sud 1	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS1-E
4.M02	Mur sud 2	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS2-E
4.M03	Mur sud 3	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS3-E
4.M04	Mur de l'Aqueduc	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS5-E, incluant le mur antidéversement MAD1-E
4.M05	Murs nord	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS1-F et MS2-F
4.M06	Mur Pitt	M-Mur de soutènement	Hors contrat C-C
4.M07	Murs DLV	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS1-V5 et MS2-V5
4.A01	Murs antibruit sud	A-Mur antibruit	Murs antibruit MAB1-E et MAB2-E
4.P01	Bassin du sud	P-Station de pompage et bassin de rétention	Bassin de rétention souterrain (à l'ouest de Hadley)
4.D01	13543	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13543 : A-15 Nord et A-15 Sud entre la pile 1 (jonction nord) et la culée sud (poutres-caissons en béton armé)
4.D02	13691A	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13691A : A-15 Sud entre les piles 35 et 45 et A-15 Nord entre les piles 35 et 39, incluant les deux dalles sur sol avec murs (poutres en béton précontraint préfabriqué)

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
4.D03	15770	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 15770 : sortie A-15 Nord vers boul. De La Vérendrye entre les piles 4 et 12 (poutres en béton précontraint préfabriqué)
4.D04	13691C	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13691C : entrée boul. De La Vérendrye Sud vers A-15 Nord (dalle évidée en béton armé)
4.D05	13691B	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13691B : sortie de l'A-15 Sud vers boul. De La Vérendrye Sud (dalle évidée en béton armé)
4.D06	13691D	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 13691D : entrée boul. De La Vérendrye Nord vers l'A-15 Sud (poutres-caissons en béton précontraint)
SECTEUR EST			
5.R01	Voie A - partie f	R-Lien routier	Lien A partie f, R-136 Est : de la structure A-1 (Ch. ± 11+860) au musoir de sortie de la VMO vers Rose-De-Lima (Ch. ± 12+560)
5.R02	Voie A - partie g	R-Lien routier	Lien A partie g, R-136 Est : du musoir de sortie de la VMO vers Rose-de-Lima (Ch. ± 12+560) jusqu'à la limite est des travaux sur R-136 Est (Ch. ± 13+235)
5.R03	Voie B - partie f	R-Lien routier	Lien B partie f, R-136 Ouest : de la structure B-1 (Ch. ± 21+850) jusqu'à un point vis-à-vis le musoir de sortie de la VMO vers Rose-De-Lima (Ch. ± 22+555) incluant une partie de la bretelle M jusqu'au musoir (Ch. ± 130+230)
5.R04	Voie B - partie g	R-Lien routier	Lien B partie g, R-136 Ouest : d'un point vis-à-vis le musoir de sortie de la VMO vers Rose-De-Lima (Ch. ± 22+555) jusqu'à la limite est des travaux sur R-136 Ouest (Ch. ± 23+230)
5.R05	Bretelle R	R-Lien routier	Lien R, sortie R-136 Est/Rose-De-Lima : du musoir de sortie de R-136 Est vers Rose-De-Lima (Ch. ± 180+340) jusqu'à la limite des travaux du côté nord de l'intersection de la rue Saint-Antoine et Rose-De-Lima (Ch. ± 180+690)
5.R06	Bretelle VMOr	R-Lien routier	Lien VMOr : du musoir de sortie de la VMO vers Rose-de-Lima (Ch. ± 185+000) jusqu'au musoir d'intersection avec la bretelle R (Ch. ± 185+425)
5.R07	Chemin Glen	R-Lien routier	Chemin Glen : sous les structures O-1, B-1 et A-1, entre les chaînages ± 260+160 et ± 260+250
5.R08	Avenue Greene	R-Lien routier	Avenue Greene : sous les structures B-2 et A-2, entre le chaînage (Ch. ± 265+065) et le côté nord de l'intersection avec la rue Saint-Antoine Ouest (Ch. ± 265+170)
5.S01	Structure A-2	S-Structure	Structure A-2 : R-136 Est au-dessus de l'avenue Greene
5.S02	Structure A-3	S-Structure	Structure A-3 : tunnel de la bretelle VMOr vers Rose-De-Lima passant sous la R-136 Est
5.S03	Structure B-2	S-Structure	Structure B-2 : R-136 Ouest au-dessus de l'avenue Greene
5.M01	Mur Home Dépôt	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS1-A
5.M02	Murs sud sortie VMO	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS2-A, MS1-R-VMO et MS2-R-VMO
5.M03	Mur HQ	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS3-A

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
5.M04	Murs est	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS4-A et MS5-A
5.M05	Murs CP	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS6-B et MS10-B
5.M06	Mur nord sortie VMO	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS7-B
5.M07	Murs de raccordement	M-Mur de soutènement	Murs de soutènement MS8-B et MS9-B
5.M08	Mur Rose-de-Lima	M-Mur de soutènement	Parachèvement du Mur de soutènement MS1-R, construit par le Ministre (lot CO-15)
5.A01	Mur antibruit 1	A-Mur antibruit	Mur antibruit MAB1-A
5.A02	Mur antibruit 2	A-Mur antibruit	Mur antibruit MAB2-A
5.A03	Mur antibruit 3	A-Mur antibruit	Mur antibruit MAB1-B
5.A04	Murs antibruit 4	A-Mur antibruit	Murs antibruit MAB1-R et MAB2-R
5.D01	14240CA	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240CA : A-720 Ouest, entre les piles A1(B) et A51(B) (poutres-caissons en béton armé)
5.D02	14240DA	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240DA : A-720 Ouest entre les piles A52(B) et A63(B) (poutres-caissons en béton armé)
5.D03	14240CB	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240CB : A-720 Est, entre les piles B1(A) et B51(A) (poutres-caissons en béton armé)
5.D04	14240DB	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240DB : A-720 Est, entre les piles B52(A) et B63(A) (poutres-caissons en béton armé)
5.D05	14240CD	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240CD : sortie A-720 Ouest vers rue Saint-Jacques Ouest, entre la culée sud et la pile D16 (poutres-caissons en béton armé)
5.D06	14240CE	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240CE : sortie A-720 Est vers l'avenue Atwater, entre les piles E37 et E43 (poutres-caissons en béton armé)
5.D07	14240CG	D-Démantèlement	Démantèlement du mur 14240B du côté nord de l'A-720 Ouest, à l'ouest de Rose-De-Lima, du mur 14240C du côté nord de l'A-720 à l'est du chemin Glen et du mur 14240CG dans la sortie A-720 Est vers Rose-De-Lima (murs en béton armé) et du mur sous l'A-720 direction est près du 3.D21
5.D08	14240DH	D-Démantèlement	Démantèlement de la structure 14240DH : entrée Greene vers A-720 Est, au-dessus de l'avenue Atwater, de la culée ouest à la pile H78 (poutres-caissons en béton armé)
SECTEUR CN			
6.F01	Voies ferrées principales-partie a	F-Lien ferroviaire	Terrassement et drainage de l'ensemble de l'emprise ferroviaire projetée, y compris la surlargeur de réserve pour 2 voies supplémentaires, incluant la mise en place de la sous-fondation (sous-ballast) des 5 voies ferrées au sud de l'emprise et des chemins de service, du CN : entre l'extrémité ouest et un point vis-à-vis le musoir de la bretelle de sortie A9 (Ch. ± 8+930)

N° de l'Élément payable	Nom	Catégorie	Description
6.F02	Voies ferrées principales-partie b	F-Lien ferroviaire	Terrassement et drainage de l'ensemble de l'emprise ferroviaire projetée y compris la surlargeur de réserve pour 2 voies supplémentaires, incluant la mise en place de la sous-fondation (sous-ballast) des 5 voies ferrées au sud de l'emprise et des chemins de service, du CN : entre un point vis-à-vis le musoir de la bretelle de sortie A9 (Ch. ± 8+930) et le boul. Pullman (Ch. ± 7+360)
6.F03	Voies ferrées principales-partie c	F-Lien ferroviaire	Terrassement et drainage de l'ensemble de l'emprise ferroviaire projetée y compris la surlargeur de réserve pour 2 voies supplémentaires, incluant la mise en place de la sous-fondation (sous-ballast) des 5 voies ferrées au sud de l'emprise et des chemins de service, du CN : entre le boul. Pullman (Ch. ± 7+360) et la limite est des travaux ferroviaires
6.F04	Desserte Turcot-Holding	F-Lien ferroviaire	Terrassement et drainage de l'ensemble de l'emprise ferroviaire projetée incluant la mise en place de la sous-fondation (sous-ballast) de la voie ferrée de l'embranchement Turcot Holding depuis le raccordement à l'existant, près du boulevard Monk jusqu'à la rencontre avec les voies ferrées principales projetées (Ch. ± 0+000)
6.F05	Desserte Ouest	F-Lien ferroviaire	Hors contrat C-C
6.M01	Mur CN ouest	M-Mur de soutènement	Mur de soutènement MS1-CN
6.M02	Mur CN est	M-Mur de soutènement	Hors contrat C-C

Légende des abréviations	
R	Route
A	Autoroute
Ch.	Chaînage
VSS	Voie de service sud
VSN	Voie de service nord
Boul.	Boulevard

Note : tous les chaînages indiqués sont approximatifs.